Rothschild & Co
Asset Management

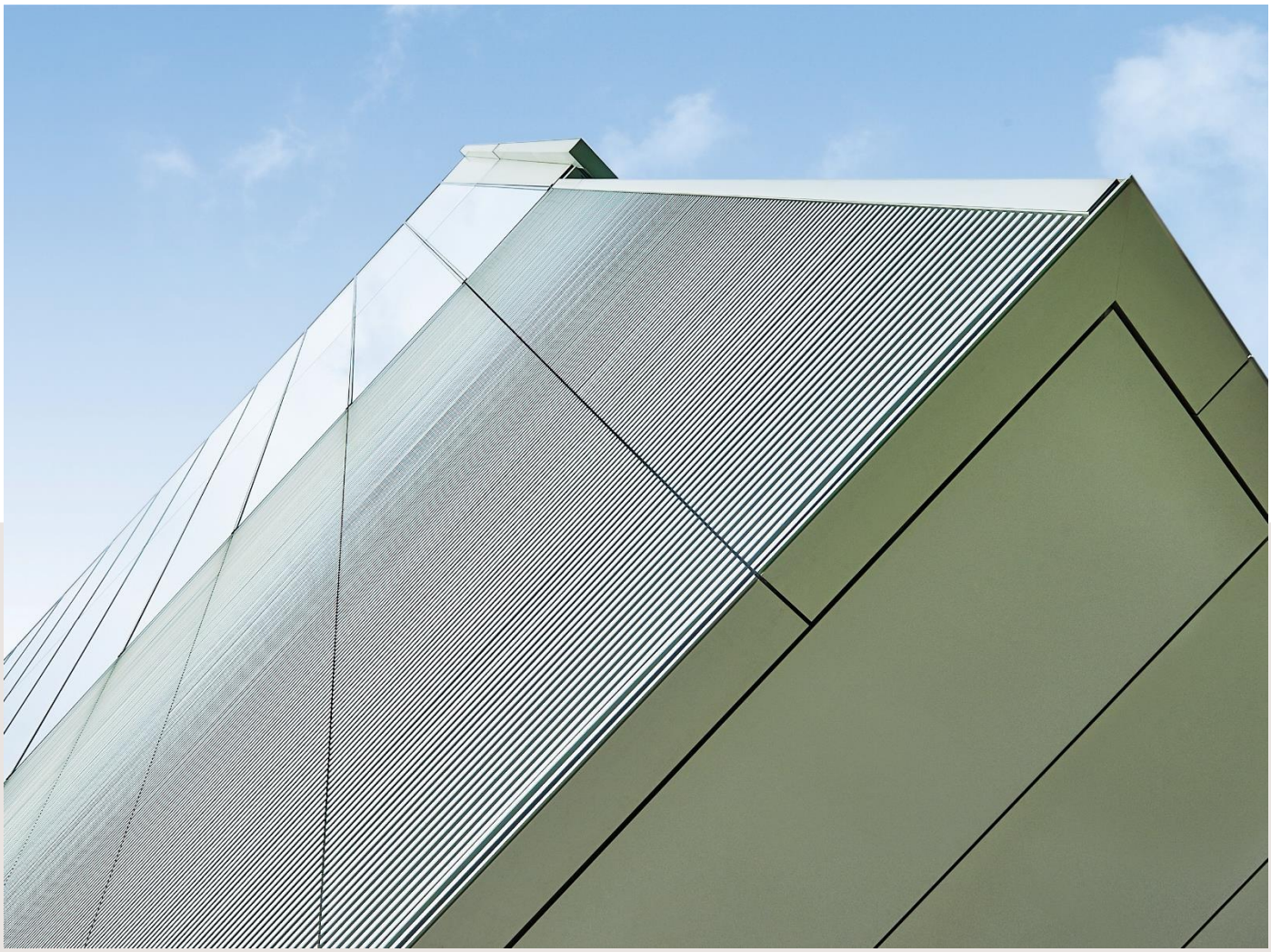

Rapport annuel

Argosphère

28/03/2024

Table des matières

1. Informations générales 3

1.1 Acteurs 3

2. Caractéristiques principales de l'OPC 5

2.1 Objectif de gestion 5

2.2 Stratégie d'investissement 6

2.3 Profil de risque et rendement 13

2.4 Catégories de parts 13

3. Compte-rendu d'activité 14

3.1 Performances du 03/04/2023 au 28/03/2024 14

3.2 Commentaire de gestion 14

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue 19

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice 19

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice 19

4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé. 19

4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés 20

4.4.1 Instruments financiers dérivés 21

4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC 21

4.5 Risque global 21

4.6 Informations sur les risques financiers 21

5. Informations réglementaires 22

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients 22

5.2 Exercice des droits de vote 22

5.2.1 Politique de vote 22

5.2.2 Exercice des droits de vote 22

5.3 Politique de rémunération 23

5.4 Frais d'intermédiation 24

5.5 Données SFDR 25

6. Annexes 27

1. Informations générales

FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management

Société en commandite simple

29, avenue de Messine

75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014.

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel

Société en commandite simple

29, avenue de Messine

75008 Paris

Etablissement de crédit français agrée par l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)

Sous délégataire de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration

Etablissement de crédit agréé par le CECEI

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX

Centralisateur

Rothschild Martin Maurel

Commissaires aux comptes

KPMG SA

Tour EQHO

2, avenue Gambetta

CS60055

92066 Paris La Défense Cedex

Signataire : Pascal Lagand

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

Objectif de gestion

ARGOSPHERE a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à l'indicateur de référence (composé de 50% Bloomberg EuroAgg Government Total Return Index Value Unhedged EUR + 25 % MSCI Daily TR Net World + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%]), sur la durée de placement recommandée, via la mise en œuvre d'une gestion discrétionnaire.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence du FCP est composé de 50% Bloomberg EuroAgg Government Total Return Index Value Unhedged EUR + 25 % MSCI Daily TR Net World + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%].

Chacun des composants est évalué en date de J-1 jour ouvré par rapport à la date de la Valeur liquidative, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J.

L'indice **MSCI Daily TR Net World**, calculé par la société Morgan Stanley, est représentatif des plus grandes capitalisations mondiales des pays industrialisés, dividendes réinvestis et converti en euro. Cet indice est disponible à l'adresse suivante : . www.msci.com

L'indice **ESTER/€STR** (OISESTR) est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site www.emmi-benchmarks.eu

L'indice Bloomberg EuroAgg Government Total Return Index Value Unhedged EUR (LEEGTREU Index) est un indice obligataire composé d'émissions obligataires réalisées par des émetteurs publics ayant un rating « investment grade ». Il comprend des bons du Trésor et des titres d'État ou d'entreprises publiques, à taux fixe, libellés en euros et de première qualité. L'indice est calculé coupons réinvestis. Il est calculé par Bloomberg Indices et est disponible sur le site www.bloombergindices.com

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus l'administrateur de l'ESTER bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre de l'ESMA. Les administrateurs des autres indices composant l'indicateur de référence ne sont quant à eux pas inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPC a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de son indicateur de référence composé de 50% Bloomberg EuroAgg Government Total Return Index Value Unhedged EUR + 25 % MSCI Daily TR Net World + 25% [ESTER capitalisé + 0,085%], sur la durée de placement recommandée. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le FCP n'est pas un OPC indiciel.

2.2 Stratégie d'investissement

1. Description des stratégies utilisées

Le FCP est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPC de droit français ou européen, le pourcentage minimum de détention ou d'exposition à ces OPC sera de 90 %. Par ailleurs, le FCP pourra être exposé aux produits dérivés avec une exposition globale maximale de 200 % de l'actif net.

Le FCP investira dans des OPC (ou ETF) de produits de taux ou convertibles et dans des OPC (ou ETF) de produits d'actions ou convertibles, en fonction des opportunités de marché.

- **Allocation stratégique** : en vue de réaliser l'objectif de gestion, le FCP investit en fonction de l'évolution des marchés, en OPC (ou ETF) de produits de taux ou convertibles (France, Europe et autres zones) et en OPC (ou ETF) actions (toutes zones géographiques). Il n'y a pas d'allocation globale déterminée à l'avance.

  Le FCP pourra donc investir :

  - ✓ Entre 0 et 100 % en OPC (ou ETF) spécialisés sur les marchés actions de toutes tailles de capitalisations et de toutes zones géographiques et de biens réels (notamment énergies renouvelables, énergies alternatives, ressources naturelles, matériaux de base, métaux précieux et immobiliers).
  - ✓ Entre 0 et 100 % en OPC (ou ETF) de produit de taux (incluant les OPC à dominante taux dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions et/ou aux produits à performance absolue) ou convertibles (de toutes zones géographiques) de signature d'Etat, privé, et de toutes qualités de signatures. L'exposition indirecte, via les OPC, aux dettes « High Yield » (titres spéculatifs) ne dépassera pas 100%. La fourchette de sensibilité du portefeuille aux produits de taux est comprise entre 0 et 10.

Le FCP pourra être exposé de façon indirecte aux pays hors OCDE, y compris émergents, jusqu'à 100% de son actif. De même, il pourra être exposé de façon indirecte aux risques liés aux petites capitalisations, y compris aux micro-capitalisations, jusqu'à 100% de l'actif.

Existence éventuelle d'un risque de change pour le porteur investissant en euro.

- **Sélection des sous-jacents :** le portefeuille est diversifié et arbitré de manière active et discrétionnaire, en terme de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :
  - ✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, au sein d'un Comité Stratégique Mensuel et s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
  - ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
    - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours…) mettant en évidence les OPC pré-sélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances d'OPC dans leur catégorie respective.
    - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

Critères extra-financiers :

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le Fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, mais ne prendront pas en compte les principales incidences négatives.

Rothschild & Co Asset Management a identifié les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité sur lesquelles la société de gestion cherche de manière prioritaire à concentrer ses efforts et ses moyens pour déployer son approche d'investissement responsable.

La politique ESG et la politique de déclaration d'incidences négatives de la société de gestion sont accessibles sur le site : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

- **Actions :** néant.

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : néant.

- **la détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers :** 90%-100% de l'actif net.

  Dans la limite de la fourchette de détention, le FCP pourra détenir :

  - entre 90% et 100% de son actif en parts ou actions d'OPCVM, dont les OPCVM côtés/ETF de droit français et/ou étrangers, qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement
  - jusqu'à 30% de son actif des parts ou actions d'autres OPC droit français ou étrangers ou fonds d'investissement de droit étranger européens ou non et répondant aux quatre conditions énoncées par l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

NB : Le FCP pourra notamment employer dans son actif des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou des fonds d'investissement gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Titres de créances et Instrument du marché monétaire et obligations	Parts ou actions d'OPC
Fourchettes de détention	Néant	Néant	90%-100%
Investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE, y compris émergents	Néant	Néant	0-100%
Investissement dans des instruments financiers des petites capitalisations, y compris aux micro-capitalisations,	Néant	Néant	0-100%

Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

3. Instruments dérivés :

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra sur le risque d'action, de devises, de taux et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion (gestion discrétionnaire), ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille, et à titre d'exposition notamment en reconstituant une exposition synthétique à des actifs. En particulier le gérant peut intervenir sur le marché d'indices et de devises, marché des futures et options sur actions, sur devises ou indices et change à terme.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition globale du portefeuille, (comprenant l'exposition induite par l'utilisation de contrats financiers à terme, ne dépassera pas 200%.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

La sélection des contreparties est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc.
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles le FCP négocie.

4. Titres intégrant des dérivés : néant

5. Dépôts : Le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du FCP à des dépôts en Euro d'une durée de vie égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

6. Emprunts d'espèces : Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de palier aux modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisition et cession temporaire de titre :

•Description générale des opérations :

Nature des interventions :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du FCP.

Nature des opérations utilisées :

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions.

•Données générales pour chaque type d'opération :

Niveau d'utilisation envisagée :

Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mis es en pension) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du FCP.

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du FCP.

La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet d'une telle opération pourra représenter 10% de l'actif.

Rémunération :

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

• Informations sur les contreparties, les garanties et les risques :

Garanties :

Les garanties reçues dans le cadre de ces opérations feront l'objet d'une décote selon le principe décrit à la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC ». Les Garanties seront conservées par le Dépositaire de l'OPC. Pour plus d'informations concernant les garanties se reporter la rubrique « informations relatives aux garanties financières de l'OPC.

Sélection des Contreparties :

Une procédure de sélection des contreparties avec lesquelles ces opérations sont passées permet de prévenir le risque de conflit d'intérêt lors du recours à ces opérations. Ces contreparties seront des Etablissements de crédit ayant leur siège social dans un état membre de l'Union Européenne et avec une notation minimale de BBB. Des informations complémentaires relatives à la procédure de choix des contreparties figurent à la rubrique "Frais et commissions".

Risques : se reporter à la rubrique « risque lié à la gestion mise en œuvre » et plus particulièrement au « risque de contrepartie

Informations relatives aux garanties financières du FCP :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPC recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral.

Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables.

L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPC à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage.

Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;

- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;

- utilisées aux fins de transactions de prise en pension (reverse repurchase transactions), à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que l'OPC puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus ;

- investies dans des organismes de placement collectif monétaires.

Profil de risque : L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants, notamment par l'investissement dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

1. Risque de perte de capital : le porteur ne bénéficie pas d'une garantie en capital.
2. Risque action : Risque d'une baisse de la valeur liquidative du portefeuille en raison de la détérioration du marché action. L'exposition à ce risque est primordiale dans le présent FCP.

   Le FCP peut connaître un risque lié :

   - aux investissements et/ou expositions indirects en actions,
   - aux investissements et/ou expositions indirects sur le risque de marché des biens réels (maximum 100%),
   - aux investissements indirects sur les marchés hors OCDE, y compris émergents (maximum 100%). A ce titre, **l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE, y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.**
   - liés aux investissements et/ou expositions indirects aux actions de grandes, moyennes et petites capitalisations, y compris de micro-capitalisations. A ce titre, **l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations, y compris de micro-capitalisations, (Small & Mid Caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investissements.**
3. Risque de taux : risque du FCP (constitué par le bilan et ses engagements Hors Bilan) dû à sa sensibilité au mouvement de la courbe des taux. Ainsi, une hausse des taux d'intérêts entraînera une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

4. Risque de crédit : le porteur pourra être exposé à un risque de crédit à hauteur de 100% maximum. Le risque de crédit est un risque de défaut d'un émetteur présent en portefeuille ou d'une contrepartie d'une opération de gré à gré (swap, pension). Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP. Il est précisé que le FCP pourra investir, de façon indirecte via les OPC, dans des titres d'une notation inférieure à BBB- jusqu'à 100% de son actif et qu'il est par conséquent soumis à un risque de crédit élevé.

   Risque de change : le porteur pourra être exposé à un risque de change sur la totalité du portefeuille de 200% maximum. Certains éléments de l'actif sont exposés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP ; de ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP

5. Risque de surexposition du FCP : **Le FCP pouvant investir sur des produits dérivés avec une exposition maximale de 200 % de l'actif net, la valeur liquidative du FCP peut donc baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé**.

6. Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions, obligations) et/ou sur le choix des sous-jacents. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés et/ou les sous-jacents les plus performants.

7. Risque de contrepartie : Le FCP peut avoir recours à opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou à des instruments financiers à terme (dérivés négociés de gré à gré). Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le FCP à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la valeur liquidative du FCP. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au FCP conformément à la réglementation en vigueur.

8. Risques liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres : Outre le risque de contrepartie précédemment mentionné, l'utilisation de ces techniques, la gestion de leurs garanties et leurs réutilisation impliquent certains risques spécifiques tels que la possibilité d'un manque de liquidité pour tout instrument ; les éventuels risques en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci ; des risques opérationnels, de conservation ; un risque de mauvaise évaluation et un risque de contrepartie. Si le recours à ces opérations s'avère inadéquat, inefficace ou un échec en raison des conditions de marché, l'OPC peut subir d'importantes pertes qui auront un effet négatif sur la valeur liquidative de l'OPC.

9. Risque de durabilité : Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Profil de risque spécifique lié à l'investissement en Obligations Convertibles :

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que, du fait de l'utilisation d'obligations convertibles, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Garantie ou protection : Néant.

2.3 Profil de risque et rendement

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour..

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

2.4 Catégories de parts

Code ISIN	Affectation des somme distribuables	Devise de libellé	Décimalisation	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale*
FR0011711613	capitalisation	EUR	dix-millièmes de part	Tous souscripteurs	Une part VL d'origine : 100 Euros

**Cette condition de montant minimum de souscription ne s'applique pas à la société de gestion ou à toute entité appartenant au même groupe, lesquelles peuvent ne souscrire qu'une part.*

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 03/04/2023 au 28/03/2024

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
Argosphère	11,06 %	9,78 %

Notes: Les performances de Argosphère sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

3.2 Commentaire de gestion

Après les sévères turbulences qu'ont connues les principaux indices lors de la propagation mondiale du Covid-19 en 2020, ou avec l'invasion de l'Ukraine en mars dernier, les marchés ont réalisé un beau parcours, marqué également par une baisse sensible de la volatilité. Parmi les principales surprises qui ont conditionné l'orientation des marchés au cours de ce premier semestre, la croissance mondiale a démontré une forte résilience et mis à mal la plupart des scénarios publiés en début d'année. D'après les dernières prévisions de la Banque Mondiale, la croissance dans les économies avancées devrait éviter de basculer en territoire négatif, passant de 2,6 % en 2022 à 0,7 % en 2023. Les États-Unis devraient ralentir à 1,1 % et la Zone euro à 0,4 %. En excluant la Chine, les pays émergents devraient, quant à eux, voir leur croissance ralentir à 2,9 % cette année contre 4,1 % l'année dernière, pour porter la croissance mondiale à 2,1 % contre 3,1 % l'an dernier. Alors que le secteur manufacturier a souffert de l'augmentation des coûts et de la baisse de la demande, le secteur des services a remarquablement bien résisté, grâce à la vigueur du marché du travail et à l'épargne accumulé depuis 2020. Au cours de ce premier semestre, les valeurs technologiques liées au thème de l'intelligence artificielle ont également été un soutien fort, en suscitant un mouvement acheteur à la fois durable et puissant. Les questions qui se posent légitimement autour de la contribution de ces quelques valeurs – les 7 plus grandes valeurs de la cote américaine (Apple, Microsoft, Amazon, Google, Meta, Nvidia et Tesla) sont responsables d'environ 85 % de la hausse du S&P 500 depuis le début de l'année – trouvent encore aujourd'hui un écho favorable, fondé sur la correction forte de ces mêmes valeurs en 2022 et par la rentabilité et la solidité de ces sociétés. La hausse de la plupart des marchés en début d'année ne s'est cependant pas faite sans encombre, et a été perturbée par de nombreux vents contraires qui, au-delà de l'indécision et du manque de convictions qu'ils ont provoqué chez les investisseurs, restent d'actualité. D'abord, la levée de la politique zéro-Covid en Chine a entraîné de grands espoirs quant à la reprise de la croissance du pays. La déception a rapidement été à la hauteur des attentes, et des indicateurs comme le niveau de confiance des entreprises, une production industrielle particulièrement faible, les ventes de détail ou la croissance des importations, ont montré l'incertitude qui accompagnait le faible sursaut du pays. Par ailleurs, les hausses des taux, qui ont été initiées par les banques centrales en mars 2022 pour la Fed et en juillet dernier pour la BCE, ont logiquement impacté les conditions financières. Si les effets ont jusqu'ici été modestes sur les ménages, et contrecarrés par des marchés du travail dynamiques et l'épargne accumulée, ils ont provoqué des faillites bancaires significatives aux États-Unis, avec des montants d'actifs comparables à ceux des faillites en 2008. La défiance des épargnants et des investisseurs s'est étendue en Europe avec la chute de Crédit Suisse, et ces tensions bancaires pourraient continuer de peser sur l'octroi de crédit, handicapant le rythme de reprise de la croissance mondiale future. Dans ce cadre, l'indice des actions mondiales, après avoir perdu près de 20 % l'an dernier, a regagné près de 14 % en dollars (et 12,5 % en euros) depuis le début de l'année. Les États-Unis ont connu un premier semestre euphorique mais qui, à l'instar d'autres marchés développés, a montré des divergences majeures au sein de la cote. Les valeurs technologiques, portée par l'intelligence artificielle, ont gagné environ 32 % (indice Nasdaq composite)

grâce à la forte performance de plusieurs géants du secteur, les sept plus grosses valeurs de la cote réalisant à elles seules une performance de 54 % en dollars. Dans le même temps, les secteurs de l'énergie, de la santé, des financières et de la consommation non cyclique ferment la marche, et pèsent sur l'indice Dow Jones qui ne progresse que de 2,1 % depuis le début de l'année. Après une année de contraction marquée par des hausses de taux et l'impact de la politique zéro-Covid en Chine, les marchés européens ont retrouvé leurs plus hauts niveaux, l'indice Euro Stoxx 50 progressant de 16 %, tandis que l'indice européen (Stoxx 600) s'est apprécié de 9 %. Les secteurs de la technologie, des loisirs et de l'automobile ont réalisé les meilleures performances sur le semestre, à l'instar du luxe qui a largement tiré le marché français et la distribution. Les marchés asiatiques terminent la période en ordre dispersé, avec le Japon qui progresse de 27 % en devise locale grâce à la politique toujours très expansionniste de sa banque centrale, tandis que l'indice chinois Hang Seng, dans un contexte géopolitique toujours tendu et de poursuite du déclin du secteur immobilier a perdu 3 % sur le semestre. Sur les taux, la volonté des banques centrales de poursuivre la hausse des taux directeurs s'est heurtée à la conviction profonde des investisseurs que le cycle de resserrement touchait à sa fin. Dans ce cadre, les emprunts souverains ont enregistré de belles performances depuis le début de l'année et continuent d'offrir des rendements attractifs. Le taux à 10 ans américain offre un rendement de 3,8 % et le 10 ans allemand de 2,4 %.

Au cours de la période, nous avons procédé à de nombreux arbitrages qualitatifs au sein de l'allocation ; notamment une légère réduction de l'exposition obligataire au profit des actions et initié une nouvelle position sur un fonds monétaire en GBP.

Les marchés d'actions ont légèrement consolidé au cours de ce troisième trimestre, sans remettre en cause les bonnes performances réalisées sur la première moitié de l'année. Alors que le marché chinois continue de décevoir, les autres zones géographiques se sont quasiment maintenues à l'équilibre, d'abord grâce à la résilience des bénéfices des entreprises, mais aussi à l'optimisme qu'a pu générer l'intelligence artificielle sur les profits futurs. La dynamique économique mondiale et les réactions des marchés restent, pour autant, difficiles à analyser. Le ralentissement économique tarde à se matérialiser, tandis que l'inflation, après une première phase de normalisation aussi logique que « facile », se stabilise sur des niveaux encore trop élevés et met les banques centrales face à un dilemme sérieux. Pour les prochains trimestres, plusieurs scénarios aux conséquences significatives sont ainsi susceptibles de se concrétiser. À l'instar de la première partie de l'année, la résilience de l'économie américaine a continué de surprendre au troisième trimestre, en dépit d'un environnement marqué par une politique monétaire toujours restrictive, par la fin de l'effet de rattrapage post-Covid et par un moindre soutien des dépenses publiques. Le consensus et l'OCDE anticipent respectivement une croissance américaine 2023 à 2,1 % et 2,2 %, qui s'est appuyée jusqu'ici sur le plein-emploi et des hausses de salaires conséquentes, ainsi que sur la consommation de l'épargne accumulée pendant la pandémie et le recours au crédit qui ont maintenu la demande des ménages. La croissance européenne a, quant à elle, plutôt déçue, notamment avec un niveau d'épargne qui reste élevé et ne permet pas, pour l'instant, d'envisager une croissance supérieure à 0,6 % pour 2023. Enfin, la Chine est toujours confrontée à une activité en recul et à une crise profonde de son secteur immobilier face auxquelles les autorités multiplient les mesures de soutien pour atteindre leur objectif de croissance de 5,1 %. L'inflation a également été un point de différenciation entre les régions. Aux États-Unis, le taux d'inflation sous-jacente reste élevé à 4,3 % (-2,3 points sur 11 mois) mais reste sur une dynamique rassurante de ralentissement. En Europe, celle-ci met davantage de temps à se normaliser et n'a baissé que de 1,2 point au cours de l'année écoulée, pour s'établir à 4,5 %, poussant la BCE à relever ses taux une nouvelle fois en septembre. Ce resserrement explique, pour partie, la performance en retrait des actions de la Zone euro qui, sur le trimestre dernier, se sont repliées de 4,2 %, tandis que les marchés émergents et les États-Unis finissent quasiment à l'équilibre en euro (dollar à +2,9 % contre euro). Le Topix termine juste au-dessus de 2 % en euro, profitant de la dépréciation du yen (-3,1 % contre euro), du retour de l'inflation et des révisions haussières des bénéfices par actions. Confronté au discours des banques centrales et aux risques liés à la soutenabilité des dettes souveraines, les emprunts d'État se sont logiquement repliés. En Europe, ils affichent sur le trimestre une contraction

de 2,5 % (Iboxx Euro Eurozone Sovereign Overall Total Return). L'or, après s'être apprécié de presque 14 % dans le courant de la première partie de l'année, s'est replié sur le trimestre passé de 3,6 % pour ne plus afficher qu'une progression de 2,9 % en dollars depuis le début de l'année. Le pétrole s'est apprécié de 27 % en dollar sur le trimestre (WTI) et progresse à présent de presque 16 % depuis le début de l'année. Les banquiers centraux continuent de s'interroger sur le caractère suffisamment restrictif de leurs politiques monétaires. Leur communication tend vers l'arrêt de leur cycle de hausses de taux directeurs, mais tout autant sur la nécessité de maintenir ces derniers sur les niveaux actuels aussi longtemps que nécessaire pour contraindre durablement l'inflation.

Au cours de la période, nous avons réduit notre exposition sur le fonds Exane Pléiade et le tracker Invesco Energy pour constituer une nouvelle position sur le tracker Amundi US Treasury Bond 10+Y. Nous avons initié une nouvelle position sur le high yield puis avons pris des profits sur le secteur de l'énergie pour renforcer les secteurs technologie et automobile en Europe.

L'année boursière s'achève dans un climat euphorique comme l'illustre la hausse de 3.62% en euros du MSCI World Net TR en décembre qui propulse les actions mondiales à un nouveau record. Les investisseurs sont convaincus que la décélération de l'inflation des deux côtés de l'atlantique sonne la fin du resserrement monétaire le plus violent depuis 40 ans, mais surtout, ouvre la porte à de futures baisses de taux qui pourraient notamment débuter dès le printemps prochain aux USA, Mr Powell ayant déclaré que les taux directeurs étaient « probablement à leur sommet ou à proximité ». Alors que les nouvelles projections (« dots ») des membres de la Fed anticipent désormais 3 à 4 réductions de taux l'année prochaine, les traders en envisagent 6 pour un total de 160 bp. Sans surprise, la BCE a encore opté pour une pause ce mois-ci grâce à un taux d'inflation ralentissant à 2,4% en novembre en variation annuelle, plus bas depuis août 2021, et des projections actualisées intégrant une inflation en recul par rapport aux précédentes prévisions. Mme Lagarde a en revanche douché tout espoir de baisses de taux en 2024 en indiquant d'une part que ce sujet n'avait pas été du tout discuté lors du dernier comité monétaire, et que d'autre part les risques de redémarrage de l'inflation à court terme n'avaient pas disparu. Malgré cette prudence affichée, les investisseurs restent convaincus que la BCE ne pourra pas rester passive face à la dégradation conjoncturelle, le PIB de la zone euro étant dorénavant attendu en hausse de seulement 0,8% en 2024 contre +1% prévu en septembre dernier, et misent par conséquent sur 5 baisses de taux de 25 bp l'année prochaine. En décembre, les actions américaines gagnent encore 2.90% (S&P 500 TR en €), grâce aux valeurs technologiques qui signent leur meilleure année depuis 1999 (Nasdaq 100), dont les « Magnificient Seven » (Alphabet, Tesla, Meta, Nvidia, Apple, Amazon et Microsoft) qui rebondissent de plus de 108% cette année après -45,45% en 2022 (Bloomberg Magnificient Seven Index en US$). Le soulagement des investisseurs face au biais plus accommodant des banques centrales a permis à la volatilité des actions américaines de revenir à ses plus bas niveaux depuis la pandémie à 12% environ (indice VIX). Les actions de la zone euro montent encore de 3.24% ce mois-ci et terminent l'année sur un gain de 18.55% (Euro Stoxx TR), dopées notamment par les marchés du sud (Espagne-Ibex +22.76% et Italie-FTSEMIB +28.03%). Malgré les nouveaux records atteints par les bourses indienne et brésilienne, les marchés émergents limitent leur hausse à 6.11% en 2023 (MSCI Emerging Markets TR en €), plombés par les actions chinoises qui enchaînent leur troisième année d'affilée dans le rouge à cause de la persistance de la crise immobilière et d'une reprise économique post-covid en-deçà des attentes. Les marchés obligataires ont poursuivi en décembre leur rebond grâce au ralentissement de l'inflation et à la perspective d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine qui ont permis aux taux à 10 ans américain de se détendre de 111 bp depuis le 19 octobre 2023 quand les rendements culminaient à leur plus haut depuis 2007 à 5%. Après des pertes historiques de 18,44% en 2022, les obligations souveraines de la zone euro ont repris 7.15% (iBoxx Eur Eurozone Sovereign) cette année, meilleure performance depuis 2014 et qui a été totalement réalisée au cours des trois derniers mois.

Au cours de la période, nous avons effectué des arbitrages au sein de la poche actions US et renforcé nos expositions sur la livre sterling ainsi que les taux longs américains au détriment du fonds Candriam

Equity Market Neutral. Nous avons également réduit l'investment grade au profit du high yield, puis arbitré le fonds Varenne Valeur et le secteur télécom vers l'Espagne et les banques européennes.

Après une fin d'année 2023 euphorique, les investisseurs avaient pourtant abordé 2024 en proie aux doutes suite aux discours de prudence et de patience des banques centrales concernant les perspectives de baisses des taux, rappelant que l'inflation n'était toujours pas sous contrôle même si son ralentissement était encourageant. Puis l'espoir que l'économie mondiale pourrait connaître un atterrissage en douceur sans remontée dramatique du chômage a rapidement relancé la dynamique haussière des marchés boursiers jusqu'à la fin du premier trimestre. Le FMI, puis l'OCDE ont en effet réévalué leurs prévisions de croissance mondiale en 2024 grâce à la robustesse inattendue de l'économie américaine en 2023, mais aussi grâce à la poursuite de politiques budgétaires toujours aussi généreuses dans de nombreux pays. Alors que la Fed projetait en mars 2023 un PIB ralentissant à +0,4 % après +1,90 % en 2022 sous l'effet de la politique monétaire la plus restrictive depuis 40 ans, celui-ci a finalement terminé l'année 2023 sur une hausse de 2,50 % grâce à la vigueur de la consommation des ménages portée par le plein-emploi et la revalorisation des salaires. Les hausses de dépenses publiques, destinées à amortir les effets délétères de la hausse des prix de l'énergie sur le pouvoir d'achat des ménages, ont partiellement neutralisé l'impact des politiques monétaires restrictives visant justement à refroidir la demande intérieure. Le FMI projette désormais un PIB mondial en hausse de 3,1 % en 2024 (+0,2 pts de % par rapport aux prévisions d'octobre 2023) et de +3,2 % en 2025, ce qui reste toutefois bien inférieur à la moyenne de 3,8 % prévalant sur la période 2000-2019 à cause des coûts de financement élevés, de la crise énergétique, de la baisse de la productivité et de l'épuisement des réserves budgétaires dans beaucoup de pays déjà surendettés. L'efficacité des politiques monétaires restrictives, la baisse du prix de l'énergie et plus généralement la normalisation des chaînes de production mettant un terme au choc d'offre consécutif à la pandémie ont permis à ces institutions et aux banques centrales de corriger à la baisse leurs prévisions d'inflation, même si celles-ci restent toujours soumises à de nombreux aléas (politiques, géopolitiques, climatiques, etc…). Après +6,8 % en 2023, le FMI table sur une inflation mondiale ralentissant en moyenne à +5,8 % en 2024 puis à +4,4% en 2025(3). En Zone euro, les prix à la consommation ont progressé en mars de 2,4 % en rythme annuel, plus bas depuis juillet 2021, tandis qu'aux USA, ils sont remontés à +3,2 % (headline inflation) en février à cause des coûts de l'essence et du logement. Face à une inflation qu'elles considèrent toujours trop élevée, les banques centrales ont maintenu le statu quo au cours du trimestre tout en ouvrant la porte à un assouplissement monétaire cette année en affirmant que les taux directeurs avaient désormais atteint leur plus haut. Mais elles ont aussi multiplié les déclarations de prudence afin de tempérer l'excès d'optimisme des investisseurs concernant le calendrier et l'ampleur des baisses de taux à venir. Car la dynamique désinflationniste marque quelques signes d'essoufflement dus à des effets de base moins favorables, à la remontée des prix de certaines matières premières, et à l'effet retardé du rattrapage des salaires sur l'inflation. Enchaînant son 5ème mois consécutif de hausse, le MSCI World termine le premier trimestre sur un nouveau record pour afficher un gain de 10,95 % en € depuis le début de l'année. Presque tous les marchés actions culminent fin mars à de nouveaux plus hauts. Les actions japonaises trônent finalement sur la plus haute marche du podium, l'indice Nikkei 225 gagnant 15,14 % en € (+20,63 % en JPY), depuis le début de l'année mais surtout dépassant son précédent record établi en décembre 1989. Les actions américaines gagnent 12,89 % (S&P 500 en €), toujours portées par les « 7 Magnifiques » (Alphabet, Amazon, Apple, Meta, Microsoft, Nvidia et Tesla) qui montent de 16,24 %. Toutefois d'importants écarts de performance trimestrielle sont apparus au sein de ce groupe comme l'illustre d'un côté le gain de 82% de Nvidia, porté par l'euphorie autour de l'IA pour ses promesses en matière de gains de productivité et de l'autre le recul de 29 % de Tesla, qui est concurrencé par des véhicules électriques chinois moins chers. Les actions européennes affichent une hausse de 6,98 % (MSCI Europe en €) sur le trimestre, avec d'un côté les actions allemandes gagnant 10,39 % (Dax) tandis que les actions suisses stagnent (SMI +0,50 % en €). Le MSCI Emerging Markets reste à la traîne (+4,50 % en €), malgré le sursaut de la bourse chinoise en février consécutif à la mise en place de différentes mesures visant à la stabiliser après un recul de plus de 40 % depuis son dernier record de février 2021. Malgré

la détente de 5 bp en mars des taux US à 10 ans, ceux-ci progressent de 32 bp depuis le début de l'année pour revenir à leur niveau de mi-novembre 2023, hausse qui reflète l'amélioration des perspectives de l'économie américaine et le recul des attentes des investisseurs en matière d'assouplissement monétaire. En Zone euro, les rendements allemands à 10 ans ont gagné 28 bp depuis le début de l'année sur des espoirs d'une amélioration de la conjoncture suscités par le retour pour la première fois depuis juin 2023 en zone d'expansion de l'indice PMI composite. Après deux mois consécutifs de recul, les obligations souveraines de la Zone euro ont repris 1,05 % (iBoxx Eur Sovereign) en mars affichent une baisse de 0,69 % depuis le début de l'année.

Au cours de la période, nous avons vendu les actions du secteur télécom européen et espagnoles pour renforcer les petites capitalisations et obligations à haut rendement puis initié une nouvelle position sur les foncières européennes. Nous avons vendu nos fonds absolute returns pour renforcer le crédit, le high yield, les petites capitalisations ainsi que les foncières européens au détriment notamment des banques, de l'Espagne et des autos ainsi que de l'énergie aux Etats-Unis.

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1er juillet 2023 :

Changement de dénomination la société Rothschild & Co Asset Management Europe en « Rothschild & Co Asset Management »

29 décembre 2023 :

Mise en place d'un mécanisme de plafonnement des demandes de rachats (dit « gate »).

Mise à jour des modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables, à compter de la mise en application du Règlement ANC n° 2020-07 relatif au nouveau plan comptable des OPC.

15 mai 2024 :

- Mise à jour de la rubrique «Critères extra-financiers» du prospectus du FCP : catégorisation du FCP article 8 au sens du règlement SFDR
- Mise à jour de la rubrique « profil de risque » du prospectus du FCP : ajout d'un risque lié aux critères extra-financiers (ESG)

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	3 817 967,90
AM E LI ST SRI IC	1 767 342,36
AXA IM EURO 4DEC	786 725,23
Mul Ly iBT 10Y DD	642 465,51

Table 2. Ventes

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	4 416 838,75
AM E LI ST SRI IC	1 772 908,78
R-CO CONVICT CRED SD	1 071 480,79
ELEVA EUROL SELEC I	927 253,33

4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : **-**

- Prêts de titres : N/A
- Emprunts de titres : N/A
- Prises en pension : N/A
- Mises en pensions : N/A

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- Change à terme : N/A
- Future : N/A
- Options : N/A
- Swap : N/A

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	- N/A
- Actions	- N/A
- Obligations	- N/A
- OPCVM	- N/A
- Espèces (**)	- N/A
Total	**- N/A**
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	- N/A
- Actions	- N/A
- Obligations	- N/A
- OPCVM	- N/A
- Espèces (**)	- N/A

Total	**- N/A**

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	**Montant en devise du portefeuille**
- Revenus (***) - Autres revenus	- N/A - N/A
Total des revenus	**- N/A**
- Frais opérationnels directs - Frais opérationnels indirects - Autres frais	- N/A - N/A - N/A
Total des frais	**- N/A**

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4.4.1 Instruments financiers dérivés

Néant.

4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

4.6 Informations sur les risques financiers

Néant

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/

5.2 Exercice des droits de vote

5.2.1 Politique de vote

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligataires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

5.2.2 Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (https://www.issgovernance.com/), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestaire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management.

5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management (ci-après « R&Co AM ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, et le cas échéant le respect des risques en matière de durabilité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce que qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de rémunération variable et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))

- Collaborateurs en charge de la gestion des fonds (FIA ou OPCVM), de l'administration des fonds, du développement et marketing, des Ressources humaines (2),

- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM

- Responsables développement et marketing

- Fonction risques et contrôles

- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPCVM gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction Générale et des preneurs de risques

(1) : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

(2) : Les responsabilités de la fonction Ressources humaines sont portées par les Associés Gérants de R&Co AM et/ou le Directeur des Ressources humaines du Groupe.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée sont appliquées à la Population Régulée.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, sur demande auprès du service des Ressources Humaines.

Au titre de l'année 2023, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM sont les suivants :

R&Co Asset Management Exercice 2023	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	156	17,6	11,5	6,1
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	38	7,4		
dont Gérants et Analystes	*28*	*5,8*		
dont Autre Population Régulée	*10*	*1,6*		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés
Effectifs en ETP

5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2023, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;

- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Conditions de recours pour l'exercice 2023 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2023, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management.

Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2023 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 39.82% du volume total des frais d'intermédiations

- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 60.18% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2023, Rothschild & Co Asset Management n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/

5.5 Données SFDR

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts

de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/

6. Annexes

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement ARGOSPHERE

Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif au 28 mars 2024

Fonds Commun de Placement
ARGOSPHERE
29, avenue de Messine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
ARGOSPHERE

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif au 28 mars 2024

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds et en application des dispositions de l'article L. 214-17 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 28 mars 2024 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 30/05/2024 10:54:30

Pascal Lagand
Associé

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 28/03/24 Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
PORTEFEUILLE : 168014 ARGOSPHERE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	----------> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
III - Titres d'OPCVM												
OPCVM français à vocation générale												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FR0010371609	ALL. EURO HIGH YD I	163.	P EUR	2434.5822	M 28/03/24	2561.34	Y	396,836.90	417,498.42	0.00	20,661.52	4.96
FR0007435920	AM E LI ST SRI IC	3.	P EUR	11253.35	M 27/03/24	11253.3498	5	33,760.05	33,760.05	0.00	0.00	0.40
FR0000978371	AXA IM EURO 4DEC	16.	P EUR	46277.955	M 27/03/24	46283.6986	0	740,447.28	740,539.18	0.00	91.90	8.80
FR0010807123	R-CO CV CRED ICEUR	345.	P EUR	1358.5367	M 27/03/24	1445.91	5	468,695.17	498,838.95	0.00	30,143.78	5.93
FR0011885789	R-CO THEMATIC REALI2	1,671.	P EUR	123.4892	M 27/03/24	129.84	5	206,350.46	216,962.64	0.00	10,612.18	2.58
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			1,846,089.86	1,907,599.24	0.00	61,509.38	22.67
OPCVM européens coordonnés et assimilables												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
IE0005315449	EURO DISCRETIONARY	1,932.	P EUR	251.3879	M 28/03/24	261.24	Y	485,681.46	504,715.68	0.00	19,034.22	6.00
LU0451950587	HENDERSON H.C. FD I2	2,565.	P EUR	152.9356	M 28/03/24	160.79	0	392,279.74	412,426.35	0.00	20,146.61	4.90
IE00B02KXM00	ISHARES DJEURO SML	10,496.	P EUR	43.1649	M 28/03/24	44.7067	Y	453,059.21	469,241.52	0.00	16,182.31	5.58
LU1829219390	LYX EUR STX BNKS	384.	P EUR	116.2671	M 28/03/24	153.0054	Y	44,646.55	58,754.07	0.00	14,107.52	0.70
FR0010298596	MONETA MU.CAPS C	450.	P EUR	368.58	M 27/03/24	376.87	5	165,861.00	169,591.50	0.00	3,730.50	2.02
IE00B12VW904	NB HI YL EUR I-AC	23,479.	P EUR	17.3166	M 28/03/24	17.97	Y	406,575.45	421,917.63	0.00	15,342.18	5.02
IE00B60SX402	RUSEL 2000 USD-A-AC	2,284.	P USD	87.5428	M 28/03/24	106.2078	Y	199,947.67	224,381.30	0.00	24,433.63	2.67
FR0010111724	SYCOMORE FRANCECAP	178.	P EUR	692.4301	M 28/03/24	720.45	Y	123,252.56	128,240.10	0.00	4,987.54	1.52
LU2358390917	VARVLIEUR	202.	P EUR	1417.3847	M 27/03/24	1888.41	5	286,311.71	381,458.82	0.00	95,147.11	4.53
IE00B3ZW0K18	iShares S&P 500 EUR	3,863.	P EUR	89.2691	M 28/03/24	110.636	4	344,846.65	427,386.87	0.00	82,540.22	5.08
DE0002635307	iShares STOXX Europe	3,379.	P EUR	46.6083	M 28/03/24	50.77	Y	157,489.60	171,551.83	0.00	14,062.23	2.04
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			3,059,951.60	3,369,665.67	0.00	309,714.07	40.05
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
IE00B3DJ5Q52	HERMES GL EMER MKT-F	205,754.	P USD	2.887	M 28/03/24	3.0822	Y	545,074.15	586,601.59	0.00	41,527.44	6.97
IE00B59XD059	MUZINICH SH.DUR.H.Y	4,233.	P USD	132.5975	M 28/03/24	151.09	Y	494,022.30	591,586.32	0.00	97,564.02	7.03
LU1407890620	Mul Ly iBT 10Y DD	5,785.	P USD	104.2742	M 28/03/24	106.3862	Y	561,829.45	569,275.89	0.00	7,446.44	6.77
IE00B435CG94	SO S&P SEL USD-A-AC	268.	P USD	505.2012	M 28/03/24	628.6789	Y	134,952.80	155,846.78	0.00	20,893.98	1.85
IE00B3VSSL01	SOU TECH USD-A-AC	1,289.	P USD	388.5026	M 28/03/24	565.7331	Y	470,255.42	674,525.92	0.00	204,270.50	8.02
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
					CUMUL (EUR)			2,206,134.12	2,577,836.50	0.00	371,702.38	30.64
III - Titres d'OPCVM												
					CUMUL (EUR)			7,112,175.58	7,855,101.41	0.00	742,925.83	93.37

VIII - TRESORERIE

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 28/03/24 Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
PORTEFEUILLE : 168014 ARGOSPHERE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<---------- Devise du portefeuille ----------> PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
Dettes et créances												
Règlements différés												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
RACHEUR	Rachats a payer	-1,160.12	EUR	1.	28/03/24	1.		-1,160.12	-1,160.12	0.00	0.00	-0.01
Frais de gestion												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
FGPFC1EUR	Frais de ges.var fig	-144.76	EUR	1.	28/03/24	1.		-144.76	-144.76	0.00	0.00	0.00
FGPREUR	Frais gest rétro out	969.55	EUR	1.	28/03/24	1.		969.55	969.55	0.00	0.00	0.01
FGPVFC1EUR	Frais de Gest. Fixe	-11,463.36	EUR	1.	28/03/24	1.		-11,463.36	-11,463.36	0.00	0.00	-0.14
FGPVVC1EUR	Frais de Gest. var.	-24,227.46	EUR	1.	28/03/24	1.		-24,227.46	-24,227.46	0.00	0.00	-0.29
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO												
					CUMUL (EUR)			-34,866.03	-34,866.03	0.00	0.00	-0.41
Dettes et créances												
					CUMUL (EUR)			-36,026.15	-36,026.15	0.00	0.00	-0.43
Disponibilités												
Avoirs en france												
DEVISE VALEUR : EUR EURO												
BQRCEUR	ROTHSCHILD MM	41,311.25	EUR	1.	28/03/24	1.		41,311.25	41,311.25	0.00	0.00	0.49
DEVISE VALEUR : GBP LIVRE STERLING												
BQRCGBP	ROTHSCHILD MM	605.91	GBP	1.16807777	28/03/24	1.16945387		707.75	708.58	0.00	0.83	0.01
DEVISE VALEUR : JPY YEN												
BQRCJPY	ROTHSCHILD MM	88,465,569.	JPY	0.00638105	28/03/24	0.00611808		564,503.12	541,239.33	0.00	-23,263.79	6.43
DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US												
BQRCUSD	ROTHSCHILD MM	11,370.02	USD	0.92332819	28/03/24	0.92498381		10,498.26	10,517.08	0.00	18.82	0.13
Avoirs en france												
					CUMUL (EUR)			617,020.38	593,776.24	0.00	-23,244.14	7.06
VIII - TRESORERIE												
					CUMUL (EUR)			580,994.23	557,750.09	0.00	-23,244.14	6.63
PORTEFEUILLE : ARGOSPHERE (168014)												
					(EUR)			7,693,169.81	8,412,851.50	0.00	719,681.69	100.00

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 28/03/24 Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
PORTEFEUILLE : 168014 ARGOSPHERE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 7,855,101.41

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. var. :	-845.88	EUR
Frais de ges.var fig :	3.47	EUR
Frais de Gest. Fixe :	413.73	EUR

Frais de gestion charge Entreprise

Frais maximum notice :	413.73	EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0011711613 ARGOSPHERE	EUR	8,412,851.50	77,615.54	108.39	100.			112.45	108.39

Actif net total en EUR : 8,412,851.50

Precedente VL en date du 27/03/24 :

C1 ARGOSPHERE Prec. VL : 108.05 (EUR) Variation : +0.315%

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 28/03/24 Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore
PORTEFEUILLE : 168014 ARGOSPHERE VL VALIDEE Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

COURS DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation			par l'inventaire	par la valorisation précédente			variation
Cours EUR en GBP :	0.8551	cotation :	28/03/24	0.	0.85768	cotation :	27/03/24	-0.30081
Cours EUR en JPY :	163.45	cotation :	28/03/24	0.	163.52	cotation :	27/03/24	-0.04281
Cours EUR en USD :	1.0811	cotation :	28/03/24	0.	1.0816	cotation :	27/03/24	-0.04623

COURS INVERSES DES DEVISES UTILISEES

	par la valorisation			par l'inventaire	par la valorisation précédente		
Cours GBP en EUR :	1.169453865	cotation :	28/03/24	0.	1.1659360134	cotation :	27/03/24
Cours JPY en EUR :	0.0061180789	cotation :	28/03/24	0.	0.0061154598	cotation :	27/03/24
Cours USD en EUR :	0.9249838127	cotation :	28/03/24	0.	0.924556213	cotation :	27/03/24

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement ARGOSPHERE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024
Fonds Commun de Placement
ARGOSPHERE
29, avenue de Messine - 75008 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
ARGOSPHERE

29, avenue de Messine - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 28 mars 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ARGOSPHERE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 28 mars 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2023 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 19/07/2024 17:44:25

Pascal Lagand
Associé

BILAN ACTIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**7 855 101,41**	**7 789 405,65**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**7 855 101,41**	**7 789 405,65**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	7 855 101,41	7 789 405,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**0,00**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**969,55**	**1 799,34**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	969,55	1 799,34
COMPTES FINANCIERS	**593 776,24**	**2 301,23**
Liquidités	593 776,24	2 301,23
TOTAL DE L'ACTIF	**8 449 847,20**	**7 793 506,22**

BILAN PASSIF AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 960 695,85	8 250 845,96
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	594 685,40	-335 899,28
Résultat de l'exercice (a,b)	-142 529,75	-154 156,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**8 412 851,50**	**7 760 790,05**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	**36 995,70**	**32 716,17**
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	36 995,70	32 716,17
COMPTES FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**8 449 847,20**	**7 793 506,22**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	19 275,51	0,00
TOTAL (1)	**19 275,51**	**0,00**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	580,37	311,93
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**580,37**	**311,93**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**18 695,14**	**-311,93**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	163 524,23	160 343,82
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**-144 829,09**	**-160 655,75**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	2 299,34	6 499,12
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**-142 529,75**	**-154 156,63**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :
FR0011711613 - Part ARGOSPHERE : Taux de frais maximum de 1.80% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

Commission de surperformance

Des commissions de surperformance seront prélevées au profit de la Société de Gestion selon les modalités suivantes :
20% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence : 50% Euro MTS Global+ 25% MSCI Daily TR Net World dividendes nets réinvestis + 25% Eonia Capitalisé. Le pourcentage de commission de surperformance prélevé est susceptible de varier d'un exercice à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts ARGOSPHERE	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/03/2024 EN EUR

	28/03/2024	31/03/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**7 760 790,05**	**9 090 333,30**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	204 121,35	108 185,81
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-401 374,55	-889 643,36
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	780 411,26	52 952,08
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-68 959,65	-529 964,32
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-18 230,95	-3 626,20
Différences de change	-8 981,25	-23 299,23
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	309 954,33	116 557,72
Différence d'estimation exercice N	*734 006,03*	*424 051,70*
Différence d'estimation exercice N-1	*-424 051,70*	*-307 493,98*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	*0,00*	*0,00*
Différence d'estimation exercice N-1	*0,00*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-144 829,09	-160 655,75
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (**)	-50,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**8 412 851,50**	**7 760 790,05**

(*) 31/03/2023 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

(**) 28/03/2024 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 776,24	7,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	593 776,24	7,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	2 802 217,80	33,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	10 517,08	0,13	541 239,33	6,43	708,58	0,01	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/03/2024
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	969,55
TOTAL DES CRÉANCES		**969,55**
DETTES		
	Rachats à payer	1 160,12
	Frais de gestion fixe	11 463,36
	Frais de gestion variable	24 372,22
TOTAL DES DETTES		**36 995,70**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-36 026,15**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	2 031,7897	204 121,35
Parts rachetées durant l'exercice	-3 934,3564	-401 374,55
Solde net des souscriptions/rachats	-1 902,5667	-197 253,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	77 615,5400	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	28/03/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	142 866,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,80
Frais de gestion variables provisionnés	24 227,46
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,30
Frais de gestion variables acquis	144,76
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	3 714,88

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/03/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/03/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/03/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			715 801,59
	FR0010807123	R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	498 838,95
	FR0011885789	R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	216 962,64
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**715 801,59**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-142 529,75	-154 156,63
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-142 529,75**	**-154 156,63**

	28/03/2024	31/03/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-142 529,75	-154 156,63
Total	**-142 529,75**	**-154 156,63**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	28/03/2024	31/03/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	594 685,40	-335 899,28
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**594 685,40**	**-335 899,28**

	28/03/2024	31/03/2023
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	594 685,40	-335 899,28
Total	**594 685,40**	**-335 899,28**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/03/2020	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023	28/03/2024
Actif net en EUR	9 088 159,72	9 979 966,15	9 090 333,30	7 760 790,05	8 412 851,50
Nombre de titres	97 993,7827	95 222,9298	87 282,5054	79 518,1067	77 615,5400
Valeur liquidative unitaire	92,74	104,81	104,15	97,60	108,39
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-9,03	-0,76	8,89	-4,22	7,66
Capitalisation unitaire sur résultat	-1,89	-2,31	-1,92	-1,93	-1,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
iShares STOXX Europe 600 UCITS ETF (DE)	EUR	3 379	171 551,83	2,04
TOTAL ALLEMAGNE			**171 551,83**	**2,04**
FRANCE				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD I FCP 3DEC	EUR	163	417 498,42	4,96
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI I	EUR	3	33 760,05	0,40
AXA IM EURO LIQUIDITY FCP 4DEC	EUR	16	740 539,18	8,80
MONETA MULTI CAPS C	EUR	450	169 591,50	2,02
R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR	EUR	345	498 838,95	5,93
R-CO THEMATIC REAL ESTATE I2	EUR	1 671	216 962,64	2,58
SYCOMORE FRANCECAP I	EUR	178	128 240,10	1,52
TOTAL FRANCE			**2 205 430,84**	**26,21**
IRLANDE				
ENERGY S&P US SELECT SECTOR	USD	268	155 846,78	1,86
EURO DISCRETIONARY UNTIS	EUR	1 932	504 715,68	6,00
HERMES GL EMER MKT-F USD ACC	USD	205 754	586 601,59	6,97
ISHARES DJ EUROSTOXX SMALLCAP FUND	EUR	10 496	469 241,52	5,58
iShares S&P 500 EUR Hedged UCITS ETF (Acc)	EUR	3 863	427 386,87	5,08
MUZINICH SH.DUR.H.YIELD USD	USD	4 233	591 586,32	7,03
NEUB BERM HY =IN	EUR	23 479	421 917,63	5,01
RUSSELL 2000 SOURCE ETF	USD	2 284	224 381,30	2,67
SOURC TEC S&P US	USD	1 289	674 525,92	8,02
TOTAL IRLANDE			**4 056 203,61**	**48,22**
LUXEMBOURG				
HENDERSON HORIZON EURO CORPORATE I2	EUR	2 565	412 426,35	4,90
Lyxor EURO STOXX Banks UCITS ETF P Acc	EUR	384	58 754,07	0,70
MULTI UNITS LUX LYXOR IBOXX USD TREASURIES 10Y ETF D	USD	5 785	569 275,89	6,77
VARENNE VALEUR I EUR	EUR	202	381 458,82	4,53
TOTAL LUXEMBOURG			**1 421 915,13**	**16,90**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**7 855 101,41**	**93,37**
TOTAL Organismes de placement collectif			**7 855 101,41**	**93,37**
Créances			**969,55**	**0,01**
Dettes			**-36 995,70**	**-0,44**
Comptes financiers			**593 776,24**	**7,06**
Actif net			**8 412 851,50**	**100,00**

Parts ARGOSPHERE	**EUR**	**77 615,5400**	**108,39**